



APPEL A CANDIDATURE POUR LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE DE LA 2^E CHANCE DU BAS RHIN

Conformément :

A l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance N° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

L'Ecole de la 2^e Chance du Bas-Rhin organise un appel à candidature pour les prestations pédagogiques mises en œuvre au profit de ses stagiaires.

1/ Objet de l'appel à candidature

L'E2C est un dispositif de formation alternée innovant à destination des jeunes de 16 à 25 ans. Cofinancée par la Région, l'Etat, la Ville et le FSE, elle accueille plus de 100 jeunes par an en entrées et sorties hebdomadaires.

Les contenus de formation dispensés par son équipe permanente recouvrent les champs du travail sur le projet, de la remise à niveau et de l'acquisition des gestes de métiers.

En complément de ces contenus de formation, l'E2C souhaite mettre en place la prestation suivante :

COMPORTEMENT ADAPTE A L'ENTREPRISE

Cette prestation s'inscrit dans une opération cofinancée par le FSE. Sa gestion doit répondre aux obligations fixées par les règlements sur les fonds européens 1083/2006 et 1828/2006, et notamment l'obligation de publicité et la tenue de feuilles d'émargement.

2/ Compétences attendues :

-Une expérience de plusieurs années auprès d'un public de jeunes de 16 à 25 ans issus des quartiers de la politique de la ville est exigée.

-Les candidats devront présenter leurs références (actions menées dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région Alsace, ou du Plan Départemental d'Insertion du Conseil Général, ou sur mandat de la DIRECCTE....)

3 / Prestation attendue :

Contenu de l'intervention :

- ✓ Découverte des règles de l'entreprise et des comportements attendus ;
- ✓ Compréhension du règlement intérieur des entreprises ;
- ✓ Exemples de comportements attendus en entreprise ;
- ✓ Comportement à avoir lors des entretiens de recrutement (avant, pendant, après).

Modalités :

Travail en groupe et conseils individualisés ; mises en situation

Durée : 1.5 jours, en deux temps pour vérifier l'évolution au niveau des jeunes

Nombre d'interventions envisagées : 9 par an

3/ Modalités de dépôt des candidatures

Les propositions sont à déposer auprès de l'Ecole de la Deuxième Chance du Bas Rhin, L'Atelier 21 rue Livio, 67100 Strasbourg pour le 4 juillet 2015.

Elles devront détailler la proposition pédagogique, les modalités d'organisation, les supports de restitution, les compétences pédagogiques (détaillées dans un CV) mobilisées, les moyens mis à disposition, le type d'intervention déjà réalisées et les contextes d'intervention, ainsi que l'expérience des candidats auprès d'un public de jeunes en formation.

Un devis détaillant le coût unitaire de la prestation sera joint à la proposition.

Les candidats devront également attester qu'ils sont à jour du paiement des cotisations à l'URSSAF.

4/ Publicité :

- diffusion via le site de l'Ecole de la Deuxième Chance www.e2c67.org